



Membres du Conseil d'administration présents : Florence Baillon, Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen, Michèle Bloch, Florian Bohème, Nathalie Bonneau, Vanessa Gondouin, Jean-Philippe Grange (par skype), Elisabeth Kanouté, Claudine Lepage, Virgile Mangiavillano, Gérard Martin, Philippe Moreau, Laure Pallez, Bruno Paing, Chantal Picharles, Charles Romero,

Membres du Conseil d'administration excusés : Thomas Brossas, Martine Vautrin-Djedidi, Hélène Vincent.

Introduction.

Charles Romero et Virgile Mangiavillano demandent que tous les membres du BN et du CA doivent suivre tous les comptes de l'association : twitter, youtube (Français du monde adfe), FB.

Objectif : augmenter notre référencement et arriver à 100 abonnés ce qui nous permettrait de choisir le titre du lien pour youtube.

1. Gérard Martin aborde le point laissé en suspens lors de la réunion du CA le 23 août : que fait-on du rapport final du baromètre par rapport au MEAE

Gaëlle Barré : suite à la conférence de presse avec le Petit Journal à laquelle elle a participé avec Florian, un très bon article est paru hier sur lepetitjournal.com. L'article a été partagé sur FB et sur le site. Titre : « Les Français de l'Étranger sont-ils des Français de seconde zone ? ».

Claudine Lepage a des réserves sur la diffusion du rapport : il y a des pistes intéressantes et il serait regrettable que le ministère s'en inspire, nous pille et s'approprie nos idées en les présentant comme les siennes.

Mehdi Ben Lahcen : au groupe FdM on passe beaucoup de temps pour rétablir la vérité concernant ce que fait régulièrement *En Marche*.

Par ailleurs, on a déjà remis le cahier de doléances.

Florian Bohème : nous devons continuer le travail de communication. Par ex., publier chaque semaine - sur Facebook - un point précis : « le saviez-vous ? ».

Comme décidé lors du CA du 23 août, le rapport final sera envoyé aux responsables de section. En revanche, il ne sera pas mis sur l'espace adhérents car il pourrait être « pillé » par des adhérents mal intentionnés.

On enverra le rapport complet avec recommandations aux candidats à l'élection consulaire soutenus par FdM.

La synthèse des 8 pages présentée en AG par Laure Pallez sera envoyée à la DFAE et aux personnes ayant répondu au questionnaire qui ont demandé un retour.

2. Trésorerie

Michèle Bloch rappelle les règles pour le remboursement des frais de voyage aux membres du CA : jusqu'à 150 euros : rien. Au-delà : 75% de ce qui dépasse 150 euros. Pour ceux qui sont très loin et ont des billets coûteux : pas plus de 350 euros à leur charge. La prise en charge n'est possible que pour une seule réunion par an.



Du fait de la situation financière de l'association -nous n'avons toujours pas reçu la subvention- la question du remboursement est posée. Gérard Martin considère que oui. Donc, on garde cette règle, en précisant que c'est uniquement pour le CA de mars, étant entendu que si un jour l'association n'a plus les moyens, il n'y aura plus de remboursements.

3. Pôles d'activité

Affaires sociales : Elisabeth Kanouté, Martine Djedidi, Hélène Vincent, Marie-Pascale Avignon (pour France Horizon), Jean-Louis Sabatié (représente FdM à Solidarité laïque). Jean-Louis n'est pas membre du CA, mais il devrait être systématiquement invité aux réunions du CA.

FdM est membre de droit de Solidarité laïque.

Suivi élections consulaires 2020 :

- ◆ Le BN s'occupe de l'actualisation des fiches pratiques. Chacun peut lire les fiches et noter les éléments nécessitant actualisation. Florence Baillon articulera le magazine autour du thème des élections.
- ◆ Bruno Paing propose d'être référent technique pour l'utilisation LEC, et permettre ainsi aux candidats de cibler leurs communications par catégories d'électeurs. → *Bruno Paing et Virgile Mangiavillano.*
- ◆ Contacts avec les candidats → *Chantal Picharles, Philippe Moreau, Laure Pallez et Virgile.*
- ◆ Aide aux candidats : comment faire campagne sur les réseaux sociaux → *Virgile et Amaury Sainjon.*
- ◆ Prévoir une nouvelle fiche compte tenu de la modification des listes électorales et des commissions de contrôle. Il faut informer très vite les candidats qu'ils ne pourront pas voter aux municipales. Fiche technique commission de contrôle → *Gaelle Barré, Chantal Picharles et Mehdi Ben Lahcen.*
- ◆ Proposition d'une maquette pour les professions de foi.
- ◆ Sur les fiches thématiques, à la fin de chacune, indication contact personne référente.
- ◆ Grandes thématiques de la campagne électorale : enseignement, protection sociale, fiscalité, sécurité, service public.

Communication numérique : Charles Romero, Virgile Mangiavillano, Bruno Paing et Amaury Sainjon, essentiellement en relation avec les élections. Claudine va essayer de recontacter le spécialiste qui aurait pu éventuellement aider pour la mise en place de l'application. A voir après les élections.

Comité de rédaction magazine : Florence Baillon, Charles Romero, Isabelle Chardonnet, Philippe Moreau, Philippe Loiseau, Vanessa Gondouin.

Fiscalité, droit, économie : Laure Pallez, Mehdi Ben Lahcen et Vanessa Gondouin.

Droits humains : Florian Bohème, Virgile Mangiavillano, Gérard Martin et Claudine Lepage. Florian souhaite que FdM informe sur les directives anticipées sur la fin de vie. Connexion à faire avec l'association pour le droit de mourir dans la dignité (Jean-Luc Roméro). Communication également sur la PMA.



Organisation colloques : Jean-Philippe Grange, Mehdi Ben Lahcen, Gaelle Barré et Laurence Deglane.

Emploi et entrepreneuriat : Gaelle Barré, Mehdi Ben Lahcen et Jean-Philippe Grange.

Enseignement Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles et Charles Romero.

Enseignement supérieur : Florence Baillon, Martine Djedidi, Léa Agbo. L'équipe propose un suivi sur Parcoursup en préparant une enquête qui sera envoyée aux adhérents et aux CC.

Environnement, santé, sécurité : Chantal Picharles et Elisabeth Kanouté.

Vie des sections : tous

STAFE : Philippe Moreau, Gaelle Barré, Virgile Mangiavillano et Yan Chantrel.

Dates prochains CA : à arrêter en fonction des dates de l'AFE en mars.

Prochaines réunions du BN :

- 28 septembre (10 heures-16 heures)
- 16 novembre
- 14 décembre. (Implique modifier retroplanning : 7 décembre remontée des listes au siège)

Florian Bohème propose de mettre en place un outil permettant au président de séance de donner et couper la parole.

Le principe d'une visioconférence du BN avec le CA est retenu. A fixer avant la session AFE de mars.

Divers :

- Gérard Martin rappelle l'article 2 des statuts : l'appartenance à Fdm exclut toute appartenance à une association poursuivant les mêmes objectifs.

* * *